



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 27 septembre 2010
D - 20100529

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 28/09/2010

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 27 septembre Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS (présent jusqu'à 18h40), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK (présente jusqu'à 17h25), Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER (présente jusqu'à 18h), Mlle Laetitia JARTY (présente à partir de 18h40), M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Pierre LOTHAIRE, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Pierre HURMIC,

Réseaux Gaz de Bordeaux. Rapport annuel du délégataire. Exercice 2008 2009. Information du Conseil Municipal.

M. Jean-Charles PALAU, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par convention d'exploitation en date du 1^{er} juillet 1991, la Ville de Bordeaux a délégué à la S.A.E.M.L. RÉGAZ Bordeaux la distribution de gaz sur le territoire communal, pour une durée de 30 ans.

La Ville de Bordeaux détient 51,22 % de la S.A.E.M.L RÉGAZ.

Conformément à l'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous présente ci-après le rapport annuel, produit par le délégataire, relatif à l'exercice 2008-2009.

RÉGAZ dessert Bordeaux ainsi que 45 autres communes de la Gironde. Le réseau de distribution comprenait, au 30 septembre 2009, 3 311 Km de canalisations qui se répartissent en 587 Km de canalisations basse pression, 2 486 Km de canalisations moyenne pression type B et 238 Km de canalisations type C.

RÉGAZ, c'est 163 793 branchements, 249 721 points de comptage et 210 537 compteurs actifs.

LE RESEAU ET LA SECURITE DE DISTRIBUTION

La modernisation des ouvrages : 8,8M€ d'investissement

Extension de 15 Km du réseau de distribution publique, permettant d'alimenter 896 nouveaux points de comptage.

Création de 598 points de consommation supplémentaires.

La maintenance des ouvrages : 6M€ d'investissement

RÉGAZ a mis en œuvre un programme complet de surveillance et d'entretien des ouvrages constitutifs du réseau. Ce programme est réactualisé chaque année en fonction de l'évolution des facteurs de risque.

Dans ce cadre, le contrôle a porté sur 5 761 robinets de réseau, l'entretien des ouvrages de détente et de régulation, la vérification de 6 319 compteurs et le renouvellement de 5 819 compteurs.

La surveillance du réseau

L'une des missions de RÉGAZ est de surveiller régulièrement le réseau pour contrôler son étanchéité. Sur cet exercice, plus de 2 000 Km de canalisations ont été vérifiés par un véhicule spécialisé en détection de fuites.

La réception des appels

Pour répondre aux situations d'urgence, des moyens techniques et humains sont disponibles 24h/24 et 7j/7. Chaque appel reçu est enregistré. Chaque intervention fait l'objet d'une traçabilité complète. 12 107 appels ont été enregistrés pour l'exercice considéré. Le délai d'intervention est en moyenne de 30 minutes.

Le plan d'urgence gaz

Dans le cadre de sa politique d'exploitation du réseau, RÉGAZ a mis en place, en coordination avec le SDIS de la Gironde, un plan de mobilisation des moyens opérationnels en cas d'incident gaz majeur.

RÉGAZ a généralisé dès le mois de novembre 2009 cette nouvelle procédure, aujourd'hui opérationnelle sur l'ensemble des concessions gérées par eux.

Le suivi des travaux de tiers et dommages aux ouvrages

Ce suivi a permis de réduire le nombre de dommages aux ouvrages de gaz de 19 % sur la période.

LA QUALITE DU SERVICE

Dans le cadre de la certification ISO 9001-2000, RÉGAZ a mis en place un dispositif d'écoute client par l'intermédiaire d'enquêtes de satisfaction. Les taux de satisfaction enregistrés se situent entre 82 et 98 %.

Le traitement des réclamations

Le nombre de réclamations reçues est en régression (122 reçues et traitées sur l'exercice 2008/2009 contre 196 en 2007/2008).

Le suivi de la performance

Depuis le 1^{er} juillet 2009, la Commission de Régulation de l'Energie a mis en place un mécanisme de suivi de la qualité de service des opérateurs de réseau. 5 engagements de RÉGAZ donnent lieu à des pénalités financières en cas de non respect :

- répondre aux réclamations fournisseurs en moins de 30 jours ;
- respecter le créneau horaire de rendez-vous convenu avec le client ;
- offrir une disponibilité du portail fournisseur supérieure à 96 % par semaine ;
- relever sans défaut plus de 90 % des index enregistrés sur les compteurs industriels transmis quotidiennement aux Gestionnaires de Réseau de Transport (GRT) ;
- transmettre aux GRT, plus de 330 jours par an, avant 11h, les quantités allouées aux fournisseurs.

Certifications

Le Bureau Veritas Certification a renouvelé les certificats qualité et prévention de RÉGAZ.

LE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

Grâce à l'action commerciale de RÉGAZ, les nouveaux raccordements au réseau gaz naturel permettent d'enregistrer 41,3 GWh de consommations prévisionnelles qui se répartissent de la manière suivante :

- 21,76 GWh pour le marché de l'habitat,
- 19,5 GWh pour le marché professionnel.

L'énergie transitée

L'exercice 2008/2009 a connu une climatologie relativement favorable ce qui a permis de générer une énergie transitée et un chiffre d'affaires précisés dans le tableau ci-dessous :

Clients tous tarifs	2008 / 2009
Nombre de points de livraison	210 704
Quantité d'énergie acheminée (en GWh)	4 986
Recettes d'acheminement (en milliers d'euros)	59 698

LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

RÉGAZ a engagé en 2009 une réflexion approfondie sur la mise en place d'une politique volontariste et efficace en matière de développement durable.

Un plan d'actions est en cours d'élaboration et viendra compléter le dispositif déjà opérationnel (chantiers propres rapides et discrets ; étanchéité du réseau ; développement du Gaz Naturel Véhicule ; intégration des ouvrages dans l'environnement)

LE COMPTE DE RESULTAT - BORDEAUX

COMPTE DE RESULTAT REGAZ - Bordeaux en K€	2008/2009	2007/2008	Variation en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	27 718	26 792	3,46%
ACHAT	-2 403	-1 512	58,93%
SERVICES EXTERIEURS	-7 736	-6 191	24,96%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	-841	-981	-14,27%
VALEUR AJOUTEE	16 738	18 108	-7,57%
IMPOTS et TAXES	-405	-320	26,56%
FRAIS DE PERSONNEL	-7 164	-7 355	-2,60%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	9 168	10 433	-12,12%
AUTRES CHARGES	-1 046	-819	27,72%
DOTATIONS AMORTISS. PROVISIONS	-4 297	-3 007	42,90%
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 825	6 607	-42,11%
RESULTAT FINANCIER	-712	-801	-11,11%
RESULTAT COURANT	3 113	5 806	-46,38%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 085	-1 155	-193,94%
RESULTAT AVANT IS	4 198	4 651	-9,74%
IMPOTS SOCIETE	-1 782	-1 592	11,93%
PARTICIPATION	-259	-251	3,19%
RESULTAT NET COMPTABLE	2 157	2 807	-23,16%

Analyse financière

Le chiffre d'affaires de RÉGAZ Bordeaux a progressé de 3,46 %, notamment grâce à un effet volume lié à une climatologie favorable, générant une énergie transitée plus importante et au développement des canalisations.

Le résultat d'exploitation a particulièrement été impacté par les importants investissements sur le réseau et les travaux menés sur les canalisations (générant des dotations aux amortissements et des achats de consommables conséquents).

Le résultat exceptionnel de l'exercice s'explique par :
un remboursement partiel de l'abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune consentie par RÉGAZ à sa filiale Gaz de Bordeaux en 2008 ;
une reprise de provisions, relative aux conclusions d'un précédent contrôle fiscal.

LES PERSPECTIVES 2009/2010

Les actions de RÉGAZ s'inscrivent dans la continuité des réalisations en cours. Les objectifs de RÉGAZ sont les suivants :

- poursuite des programmes d'investissement et d'exploitation du réseau
- poursuite de la modernisation du système d'information
- poursuite du développement commercial.

Pour votre complète information, vous trouverez ci-après le rapport annuel du délégataire.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 27 septembre 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Charles PALAU

